



Samu-Urgences de France

<http://www.samu-urgences-de-france.fr>

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 février 2014

François BRAUN

Président

Louis LARENG

Président fondateur

Paul PETIT

Marc GIROUD

Président précédent

Pierre CARLI

Dominique PATERON

Agnès RICARD HIBON

Pierre-Marie ROY

Vice-présidents

Muriel VERGNE

Secrétaire générale

Jean-François CIBIEN

Jean Emmanuel DE LA COUSSAYE

Secrétaires adjoints

Frédéric BERTHIER

Trésorier

Louis Christophe SOULAT

Trésorier adjoint

Claude LAPANDRY

[International]

Gilbert LECLERCQ

[CNOM]

Rémi LOYANT

[Audits]

Bernard NEMITZ

[Juridique]

Catherine BERTRAND

Chargée de Mission

Karim BOUDENIA

Marc FREYSZ

Emgan QUERELOU

Bruno RIOU

Karim TAZAROURTE

Membres

Des pratiques qui mettent en danger les patients

Faisant le point sur les effets du référentiel Samu-Sdis publié le 24 avril 2009 nous en constatons, certes, certains effets positifs, mais, sur la question des infirmiers de sapeurs-pompiers, nous avons le sentiment d'avoir été trompés !

Il n'est pas normal que les Sdis continuent à recruter des professionnels de santé – surtout des infirmiers – pour, se justifient-ils, pallier les carences de l'offre de soins. D'autant que cette pratique pose des problèmes :

- elle est susceptible de retarder la médicalisation par les Smur,
- et de mettre en danger la vie des patients lorsque certains protocoles de soins sont mis en œuvre,
- et elle désorganise les services d'urgence où nombre de ces infirmiers travaillent.

Le Conseil d'administration de Samu-Urgences de France